

Marché des infrastructures

## Ces mégaprojets qui seront réalisés en partenariat avec le privé



La deuxième tranche du port de Safi sera réalisée en partenariat avec le privé.

**Le ministère de l'Équipement prépare plusieurs études devant servir de base au lancement des premiers projets PPP dans les infrastructures. Ces études portent sur plus d'une vingtaine de projets, dont les autoroutes, les ports, les aéroports et la logistique.**

Les premiers projets de partenariats public-privé (PPP) dans le BTP seront lancés à partir de 2016. Le ministère de l'Équipement, du transport et de la logistique mène actuellement de nombreuses études techniques, d'évaluation et financières devant servir de base à l'élaboration des appels à la concurrence. Ces études concernent plus d'une vingtaine de projets dans divers secteurs. Concrètement, dans l'infrastructure autoroutière, l'Équipement compte réaliser plusieurs projets selon le principe PPP. Il s'agit, entre autres, de l'autoroute liant Guercif au futur port de Nador West Med, l'autoroute Tanger-Tétouan, Safi-Marrakech, Béni Mellal-Fès-Meknès et l'autoroute Agadir-Guelmim.

Dans le ferroviaire, le ministère prépare des PPP notamment pour la réalisation de la ligne Khouribga-Béni Mellal, Tétouan-Melloussa et la ligne ferroviaire régionale (RER) de Casablanca. L'infrastructure portuaire figure également sur la liste. Ainsi, la deuxième tranche du port de Safi sera réalisée en partenariat avec le privé. Idem pour

les autres projets de ports inscrits dans la stratégie portuaire nationale dont Nador West Med, Kénitra Atlantique, Dakhla Atlantique, les chantiers de construction et de réparation navale et les ports de plaisance en Méditerranée.

Dans l'aéroportuaire, de nouveaux aéroports sont prévus à Marrakech et à Tanger. Sans oublier le futur aéroport spécialisé dans les activités de fret à Benslimane.

Dans la logistique, les services de Aziz Rabbah affirment que des études d'évaluation préalable au passage au PPP seront prochainement lancées pour les projets de zones logistiques régionales déjà identifiées. Les études ont pour objectif d'identifier l'adaptation des différents projets définis au format du partenariat public-privé, souligne le ministère.

Enfin, côté transport routier, le département du Transport planche sur un projet de laboratoire national d'essais de véhicules et accessoires. Dans la foulée de toutes ces études, l'Équipement affirme procéder actuellement à des paramétrages jugés nécessaires. Il s'agit notamment de l'harmonisation du cadre général pour la préparation, la cession et le suivi des projets objet de partenariats avec le secteur privé et la création d'un cadre propice pour encourager le recours au PPP dans divers secteurs y compris ceux à but non lucratif. ■

Saïd Naoumi

Des études d'évaluation préalable au passage au PPP seront prochainement lancées pour les projets de zones logistiques régionales déjà identifiées.